



(176) Ils t'interrogent à propos de ce qui a été décrété comme verdicts (fatwas). Dis : « Allah prononce le verdict que voici à propos de alkalala, (c'est-à-dire sur le cas du défunt qui n'a ni géniteurs ni progéniture) : si un homme vient à mourir sans laisser d'enfants mais qu'il ait une sœur, celle-ci aura la moitié de ce qu'il laisse. Et lui hérite d'elle la totalité de ce qu'elle laisse (si elle vient à mourir) et qu'elle n'ait pas d'enfants. Si elles sont deux (sœurs ou plus), elles hériteront les deux tiers de ce que le défunt a laissé. Si ce dernier laisse des frères et des sœurs, alors chaque frère aura la part de deux sœurs. Allah vous explique (dans l'intimité du détail) pour vous épargner l'égarement. Et Allah est Omniscient.

HIZB 11 **JUZ' 06** (LA TABLE SERVIE) CAN COZAN COZAN يَسْتَفْتُونَكَ قُلِ ٱللَّهُ يُفْتِيكُمْ فِي ٱلْكَلَاةَ إِنِ ٱمْرُؤُلُهَ لَكَ لَيْسَ لَهُ وَلَدُّ وَلَهُ وَأَخْتُ فَلَهَا نِصْفُ مَاتَرَكِ ۚ وَهُوَيَرِثُهَا إِن لَّرْيَكُن لَّهَا وَلَدُّ فَإِن كَانَتَا ٱثْنَتَيْنِ فَلَهُ مَا ٱلثُّلُثَانِ مِمَّاتَ رَكَ وَإِن كَانُوٓا إِخْوَةَ رِّجَالًا وَنِسَاءَ فَلِلذَّكَرِمِثُلُحَظِّ ٱلْأَنْشَيَيْنُ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ أَن تَضِلُّواْ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَحْءٍ عَلِيمُ اللَّهُ اللّلَّهُ اللَّهُ الللَّهُ اللَّهُ الللَّهُ الللَّهُ اللَّهُ الللّهُ اللَّهُ اللَّهُ اللَّهُ سَنُولَةُ الثَّائِلَةِ ___ اللَّهَ الرَّحْمَازِ الرَّحِي يَكَأَيُّهَا ٱلَّذِينَءَامَنُوٓ اٰ أَوْفُوا بِٱلْعُقُودِ أَحِلَّتْ لَكُر بَهِيمَةُ ٱلْأَنْعَكِمِ إِلَّا مَا يُتَلَىٰ عَلَيْكُمْ غَيْرَمُ حِلَّى ٱلصَّيْدِ وَأَنتُمْ حُرُمٌّ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ مَايُرِيدُ ٤ يَنَا يَّهُا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُحِلُّواْ شَعَابِرَ ٱللَّهِ وَلَا ٱلشَّهَرَالْخَرَامَ وَلَا ٱلْهَدَى وَلَا ٱلْقَلَيْمِدَ وَلَا ءَآمِينَ ٱلْبَيْتَ ٱلْحَرَامَ يَبْتَغُونَ فَضَلَامِّن رَّبِّهِمْ وَرِضَوَنَا وَإِذَا حَلَلْتُمُ فَأَصْطَادُواْ وَلَا يَجْرِمَنَّكُمُ شَنَانُ قَوْمِ أَن صَدُّ وَكُرْعَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ أَن

تَعْتَدُوْاْ وَتَعَاوَنُواْ عَلَى ٱلْبِرِّ وَٱلتَّقُوَيُّ وَلَاتَعَا وَنُواْ عَلَى ٱلْإِثْمِ

وَٱلْعُدُونِ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ٥

Sourate 5 - AL-MA'IDAH

Au nom d'Allah, le Tout Clément, le Tout Miséricordieux

(1) Ô vous qui avez cru! Honorez vos engagements! La chair du bétail vous est permise, hormis celle qui vous sera citée comme défendue. Et il ne vous est pas permis, non plus, de chasser quand vous êtes en état de sacralisation (ihrâm). Allah, certes, décrète ce qu'Il veut.

(2) Ô vous qui avez cru! Ne profanez point les rites d'Allah pendant le pèlerinage. Pas plus que vous ne devez profaner le mois sacré, ni négliger les bêtes consacrées à l'immolation, ni encore les colliers (que vous devez leur mettre pour les distinguer des autres bêtes), ni (vous attaquer à) ceux qui se rendent à la Maison Sacrée espérant une faveur de leur Seigneur et un agrément. Une fois sortis de l'état de sacralisation, vous pourrez alors chasser. Et ne laissez pas les vieilles rancunes envers ceux qui vous barraient la route de la Mosquée Sacrée vous conduire à l'agression. Aidez-vous les uns les autres à faire le bien et à avoir la piété, et ne vous aidez pas à pécher et à agresser. Et craignez Allah, car Allah a le châtiment très dur.



consommer la chair de) la bête morte, le sang, la viande de porc, et tout ce qui a été (égorgé) sous l'invocation d'un autre nom que celui d'Allah ; la bête étranglée ou étouffée, frappée à mort, morte d'une chute ou d'un coup de corne ; la bête dévorée par un fauve, à moins que celle-ci n'ait déjà été égorgée. (Il vous est également défendu consommer) la chair de la bête immolée sur les autels (des idolâtres), et de consulter le sort moyen flèches de au (divinatoires). Voilà qui vraiment pervers. Aujourd'hui, ceux qui ont mécru désespèrent

حُرِّمَتْ عَلَيْكُو ٱلْمَيْتَةُ وَٱلدَّمُ وَلَحَوُ ٱلْخِنزِيرِ وَمَاۤ أَهِلَ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِ وَٱلْمُنْخَنِقَةُ وَٱلْمَوْقُوذَةُ وَٱلْمُتَرَدِّيَةُ وَٱلنَّطِيحَةُ وَمَآأَكَلَ ٱلسَّبُعُ إِلَّامَاذَكِّيتُمُ وَمَاذُبِحَ عَلَى ٱلنُّصُبِ وَأَن تَسْتَقْسِمُواْ بِٱلْأَزَٰلَامِّذَٰلِكُمْ فِسْقُّ ٱلْيُوْمَ يَبِسَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْمِن دِينِكُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَٱخْشَوْنِ ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَامَ دِينَا فَمَنِ ٱضْطُرَّ فِي مَخْمَصَةٍ غَيْرَ مُتَجَانِفِ لِإِثْمِ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِي رُ ٢ يَسْعَلُونَكَ مَاذَآ أُحِلَّ لَهُمَّمُّقُلُ أُحِلَّ لَكُمُ ٱلطَّيِّبَتُ وَمَاعَلَّمْتُ مِيِّنَ ٱلْجُوَارِجِ مُكِلِّينَ تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّاعَلَّمَكُو اللَّهُ فَكُلُواْمِمَّا أَمْسَكُنَ عَلَيْكُو وَٱذْكُرُواْ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهِ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ٱلْيَوْمَأُحِلَ لَكُوُ ٱلطَّيِّبَنَ فَ وَطَعَامُ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَابَحِلُ لَّكُمْ وَطَعَامُكُمْ حِلُ لَهُم ٓ وَٱلْمُحْصَنَاتُ مِنَ ٱلْمُؤْمِنَاتِ وَٱلْمُحْصَنَاتُ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَبَمِن قَبْلِكُمْ إِذَآءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ مُحْصِينِينَ غَيْرَمُسَلفِحِينَ وَلَامُتَّخِذِيٓ أُخَدَانِ وَمَن يَكُفُرُ بِٱلْإِيمَنِ فَقَدْحَبِطَ عَمَلُهُ وَهُوَ فِي ٱلْآخِرَةِ مِنَ ٱلْخَاسِرِينَ ٥

de (vous voir abjurer) votre religion. Ne les craignez donc pas, et craignez-Moi. Aujourd'hui, J'ai mené votre religion à son point d'accomplissement, Je vous ai comblés de Ma grâce tout entière, et J'ai agréé pour vous l'Islam comme religion. Quiconque, cependant, se trouve contraint, en temps de famine et sans l'intention de pécher, de consommer de ces aliments défendus, (doit savoir qu') Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.

- (4) Ils te demandent ce qui leur est permis. Dis : « Vous sont permises les nourritures bonnes et pures, ainsi que le gibier attrapé par les animaux de chasse que vous avez dressés selon les enseignements d'Allah. Mangez de ce qu'ils attrapent pour vous après que sur (ce gibier) vous aurez évoqué le nom d'Allah. Et craignez Allah car Allah est prompt à dresser les comptes.
- (5) Aujourd'hui, vous sont permises les nourritures bonnes et pures. Est également licite pour vous la nourriture des gens du Livre. Et la vôtre est tout aussi licite pour eux. Et il vous est permis encore (de prendre pour épouses) les vertueuses parmi les croyantes, et les vertueuses parmi les gens qui ont reçu le Livre avant vous, à condition que vous leur remettiez leur dot et que vous viviez avec elles en vertu d'un contrat de mariage régulier, non pas en dépravés, ni en concubins. Et quiconque trahit sa foi, vaines seront ses œuvres. Et il sera, dans l'autre monde, au nombre des perdants.













(32) C'est pour cela que Nous avons prescrit aux Enfants d'Israël (la loi que voici) : Quiconque aura tué une personne sans que celle-ci n'ait commis un meurtre ou semé la corruption sur terre, c'est comme s'il avait tué l'humanité entière. Et quiconque l'aura fait revivre, (1) c'est comme s'il avait fait revivre l'humanité entière. Nos Messagers leur ont apporté les preuves évidentes, et pourtant beaucoup d'entre eux se laissent aller à leurs excès sur terre.

(33) La sanction de ceux qui font la guerre à Allah et à Son Messager, qui s'emploient à semer la corruption sur terre, est d'être Sourate 5
AL-MA'IDAH
(LA TABLE SERVIE)

нізв 12

JUZ' 06

CONCOLOR COLOR مِنْ أَجْلِ ذَالِكَ كَتَبُنَا عَلَىٰ بَنِيَ إِسْرَآءِ يِلَ أَنَّهُ وَمَن قَتَلَ نَفْسًا بِغَيْرِنَفْسٍ أَوْفَسَادِ فِي ٱلْأَرْضِ فَكَأَنَّ مَاقَتَلَ ٱلنَّاسَجَمِيعَاوَمَنُ أَحْيَاهَافَكَأَنَّمَآأَحْيَاٱلنَّاسَ جَمِيعَاْ وَلَقَدْ جَاءَتُهُ مُرُسُلُنَا بِٱلْبَيِّنَاتِ ثُمَّ إِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم بَعْدَ ذَالِكَ فِي ٱلْأَرْضِ لَمُسْرِفُونَ ﴿ إِنَّامَا جَزَاقُوْ ٱلَّذِينَ يُحَارِبُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولُهُ وَيَسْعَوْنَ فِي ٱلْأَرْضِ فَسَادًا أَن يُقَتَّلُوٓاْ أَوْ يُصَلَّبُوٓاْ أَوْتُوَقَّطَعَ أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُم مِّنْ خِلَافٍ أَوْيُنفَوْاْمِنَ ٱلْأَرْضَّ ذَالِكَ لَهُ مَخِزْيٌ فِ ٱلدُّنْيَأُولَهُمْ فِي ٱلْآخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ اللهُ اللَّهُ اللَّهُ اللَّهُ عَلَيْهِمُّ فَأَعْلَمُوا فَهُ إِلَّا اللَّهُ اللَّهُ عَلَيْهِمُّ فَأَعْلَمُوا ال أَتَّ ٱللَّهَ عَ فُورٌ رَّحِيثُ ١٤ يَتَأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَٱبْتَغُوَّا إِلَيْهِ ٱلْوَسِيلَةَ وَجَلِهِ دُواْفِ سَبِيلِهِ عَ لَعَلَّكُمْ تُقْلِحُونَ ﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَغَرُواْ لَوَأَنَّ لَهُم مَّافِي ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُ ومَعَهُ ولِيَفْتَ دُواْ بِهِ مِنْ عَذَابِ يَوْمِ ٱلْقِيكَمَةِ مَا تُقُبِّلَ مِنْهُ مَّ وَلَهُمْ عَذَابُ أَلِيمٌ ١

eux-mêmes mis à mort ou crucifiés, d'avoir les mains et les pieds coupés par croisement, ou d'être bannis du pays. Telle est l'infamie (dont ils seront marqués) en ce bas monde, et ils auront dans l'autre un terrible supplice,

- (34) sauf ceux qui se seront repentis avant de se retrouver sous votre pouvoir. Sachez donc qu'Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux.
- (35) Ô vous qui avez cru! Craignez Allah, quêtez la voie qui vous ramène vers Lui, combattez pour Sa cause. Peut-être réussirez-vous.
- (36) Ceux qui ont mécru, même s'ils avaient en possession tout ce qui est sur terre, et encore autant, pour le payer en rançon et se racheter du supplice du Jour de la Résurrection, tout cela ne serait point accepté de leur part. Et ils auront un supplice très douloureux.

Il n'est nullement question, ici, d'attribuer aux hommes le pouvoir de donner la vie ou de les ressusciter. C'est un pouvoir exclusif à Allah, gloire Lui soit rendue. Il ne peut s'agir, en vérité, que d'une allusion métaphorique aux interventions de certaines personnes et aux gestes humanitaires qui peuvent, effectivement, sauver des vies humaines.

C'est-à-dire que, par alternance, on leur coupe d'abord la main droite, puis le pied gauche, puis la main gauche, puis la main droite.

يُرِيدُونَ أَن يَخَرُجُواْمِنَ ٱلنَّارِ وَمَاهُم بِخَرْجِينَ مِنْهَا وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿ وَٱلسَّارِقُ وَٱلْسَارِقَةُ فَٱقْطَعُوٓا أَيْدِيَهُ مَاجَزَآءُ بِمَاكَسَبَانَكَلَامِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عَزِينُ (37) Ils voudront alors sortir du Feu, mais ils n'en sortiront pas. Et حَكِيرُ فَمَن تَابَمِنْ بَعْدِ ظُلْمِهِ وَوَأَصْلَحَ فَإِنَّ ٱللَّهَ pour eux il y aura un supplice يَتُوبُ عَلَيْهِ إِنَّ ٱللَّهَ عَنْوُرٌ رَّحِيمٌ ١ اللَّهَ عَنْوُرٌ رَّحِيمٌ ١ اللَّهَ اللَّهَ اللَّهَ constant. (38) Le voleur et la voleuse, لَهُ ومُلْكُ ٱلسَّمَوَتِ وَٱلْأَرْضِ يُعَذِّبُ مَن يَشَاءُ وَيَغْفِرُ coupez-leur donc la main, en juste لِمَن يَشَاءُ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَوْءٍ قَدِيرٌ ﴿ يَآ أَيُّهَا sanction de ce qu'ils auront ٱلرَّسُولُ لَا يَحَزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَرِعُونَ فِي ٱلۡكُفَرِمِنَ commis, et comme châtiment d'Allah. Allah Car est ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْءَامَنَّابِأَفُوَاهِ هِمْ وَلَمْ تُؤْمِن قُلُوبُهُ مُّ وَمِنَ Tout-Puissant et Sage. ٱلَّذِينَ هَادُواْ سَمَّاعُونَ لِلْكَذِبِ سَمَّاعُونَ لِقَوْمٍ (39) Celui qui, après avoir commis le tort qui est le sien, se ءَاخَرِينَ لَمْ يَا أَتُولَا يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ مِنْ بَعْدِمُوَاضِعِةً repent et se corrige, Allah accepte يَـقُولُونَ إِنْ أُوتِيتُ مُ هَا ذَا فَخُ ذُوهُ وَإِن لَمُ تُؤُتُّوهُ son repentir. Allah est Absoluteur فَأَحْذَرُواْ وَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ فِتَنْتَهُ وَفَكَن تَمْلِكَ لَهُ وِمِنَ ٱللَّهِ et Tout Miséricordieux. (40) Ne sais-tu pas qu'Allah a la شَيْغًا أَوْلَيَهِكَ ٱلَّذِينَ لَمْ يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يُطَهِّرَقُلُوبَهُ مَّ لَهُمْ royauté des cieux et de la terre? Il فِٱلدُّنْيَاخِزْيُّ وَلَهُمْ فِٱلْآخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ١ soumet au supplice qui Il veut et Il pardonne à qui Il veut. Et Allah est de Toute chose Infiniment Capable. (41) O Messager! Ne sois point affligé par ceux qui se hâtent vers la mécréance parmi ceux qui se disent croyants par la bouche et n'ont jamais cru par le cœur ; ni ceux qui, s'étant judaïsés, écoutent attentivement le mensonge et aiment tendre l'oreille à d'autres gens qui ne sont jamais venus vers toi. Ils altèrent le sens des mots déjà établi et disent : « Si vous avez reçu ceci, prenez-le, ⁽³⁾ et si vous ne l'avez pas reçu, méfiez-vous en ! » Celui qu'Allah veut soumettre à l'épreuve du désarroi, tu ne pourras rien pour lui. Ceux dont Allah n'entend pas purifier les cœurs seront marqués d'infamie dans ce bas monde, et auront dans l'autre un terrible supplice. **(3)** Si Muhammad (paix et bénédiction d'Allah sur lui) vous propose des prescriptions identiques aux nôtres (les Juifs) acceptez-les (soyez preneurs), sinon, soyez méfiants.







(51) Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas les Juifs et les Chrétiens pour alliés. Ils sont eux-mêmes alliés les uns des autres. Celui qui parmi vous aura fait d'eux ses alliés, deviendra l'un des leurs. Allah ne guide pas les gens injustes.

(52) Tu verras ceux qui ont le cœur malade⁽⁴⁾ accourir vers eux en disant : « Nous craignons vraiment que la fortune ne se retourne contre nous. » Mais il est toujours possible qu'Allah donne la victoire (aux croyants) ou décrète un nouvel ordre de Sa part, et là ils regretteront ce qu'ils avaient pensé dans le secret du cœur.

O5 Sourate 5
AL-MA'IDAH
(LA TABLE SERVIE)

HIZB 12 JUZ' (

(53) Et ceux qui ont cru diront : « Sont-ce là ceux qui juraient par Allah et de toutes leurs forces qu'ils étaient avec vous ? » Vaines sont à présent leurs œuvres et ils sont devenus perdants.

(54) Ô vous qui avez cru! Si parmi vous certains apostasient leur religion, ⁽⁵⁾ Allah fera venir des hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront, humbles devant les croyants, féroces ⁽⁶⁾ contre les mécréants. Ils lutteront pour la cause d'Allah et ne craindront nulle récrimination d'aucun récriminateur. ⁽⁷⁾ Telle est la faveur d'Allah, qu'Il accorde à qui Il veut, car Allah est Vaste et Omniscient.

(55) Vos seuls alliés sont certes Allah, Son Messager et ceux qui, ayant cru, observent la Çalât et s'acquittent de la Zakât tout en s'inclinant (devant Allah).

(56) Ceux qui prennent pour alliés Allah, Son Messager et les croyants, ce sont eux le parti d'Allah et ils seront vainqueurs.

(57) Ó vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés ceux qui tournent votre religion en dérision et s'en jouent, parmi les gens qui ont reçu les Écritures avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants.



(4) C'est-à-dire ceux dont les cœurs sont rongés par l'hésitation et les tentations mécréantes.

(5) Le verbe « apostasier » est en principe intransitif. Mais le Grand Robert remarque qu'il se rencontre quelques emplois transitifs comme dans « apostasier sa foi ». Même si cette structure est rare, nous préférons dans ce contexte « apostasier » à « abjurer ».

(6) Le mot arabe غزيز, pluriel de عزيز, signifie à la fois « fier et puissant ». Or le mot « féroce » est étymologiquement un heureux croisement des deux sens : il signifie ordinairement « impitoyable » mais remonte à l'étymon latin « ferox », de « ferus : bête sauvage », au sens de « fier, orgueilleux, hautain. » Le mot « féroce » est donc le doublet savant de « fier », formation populaire, romane.

Ou : ne craindront accusation d'aucun accusateur.









HIZB 13 TANKS TANKS OF TANK وَمَالَنَا لَا نُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَاجَآءَ نَامِنَ ٱلْحُقِّ وَنَظْمَعُ أَن يُدْخِلَنَا رَبُّنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلصَّلِحِينَ ﴿ فَأَتَّبَهُ مُ ٱللَّهُ بِمَاقَالُواْجَنَّاتِ تَجُرِي مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَا رُخَالِدِينَ فِيهَأُ وَذَالِكَ جَزَاءُ (84)Et pourquoi croirions-nous pas en Allah et en ٱلْمُحْسِنِينَ ٥ وَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَكَذَّبُواْ بِعَايَدِتِنَا أَوْلَآبِكَ la vérité qui nous est parvenue, et أَصْحَابُ ٱلْجَحِيمِ ﴿ يَاأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَاتَّحَرِّمُواْ ne désirerions-nous pas que notre admette طَيِّبَتِ مَآ أَحَلُ اللَّهُ لَكُمْ وَلَاتَعْتَدُوٓ أَا إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُ Seigneur nous nombre des vertueux?» ٱلْمُعۡتَدِينَ۞وَكُلُواْمِمَّارَزَقَكُمُٱللَّهُ حَلَالَاطَيِّبَأَ (85) En récompense de ce qu'ils وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِي أَنتُم بِهِ عَمُؤْمِنُونَ ﴿ لَا يُوَاخِذُ كُمُ ٱللَّهُ ont dit, Allah les admettra dans des jardins sous lesquels coulent بِٱللَّغْوِفِيَ أَيْمَنِكُمْ وَلَكِن يُوَاخِذُكُم بِمَاعَقَّد تُّرُٱلْأَيْمَنَّ les rivières, où ils séjourneront فَكُفَّارَيُّهُ وَإِطْعَامُ عَشَرَةِ مَسَكِينَ مِنْ أَوْسَطِ مَاتُطْعِمُونَ éternellement. Telle rétribution des bienfaiteurs. أَهْلِيكُوا أَوْكِسُوتُهُ مْ أَوْتَحْرِيرُ رَقَبَ أَوْفَكُو لَهُ يَجِدُ فَصِيامُ (86) Quant à ceux qui ont mécru ثَلَاثَةِ أَيَّامِ ذَالِكَ كُفَّارَةُ أَيْمَنِكُمْ إِذَا حَلَفْتُمُّ وَٱحْفَظُوٓا traité Nos Signes et أَيْمَنَكُو كَذَالِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُوءَ ايَلْتِهِ عَلَعَلَّكُو تَشْكُرُونَ ١ mensonges, ceux-là sont les gens voués à la Fournaise. يَنَأَيُّهُا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓ أَإِنَّمَا ٱلْخُمَرُوٓ ٱلْمَيْسِرُوۤ ٱلْأَنْصَابُوۤ ٱلْأَزَّلَهُ (87) Ô vous qui avez cru! Ne tenez pas pour défendues les رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَنِ فَأَجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفُلِحُونَ ٥ bonnes choses qu'Allah vous a permises. Ne transgressez donc pas, car Allah n'aime pas les transgresseurs. (88) Mangez de ce qu'Allah a dispensé pour vous de Ses biens licites et purs. Et craignez Allah en Qui vous croyez. (89) Allah ne vous reprochera point les serments que vous aurez proférés inconsidérément, mais Il vous reprochera les serments prononcés intentionnellement. (8) Pour expier (kaffâra) (un tel parjure), il vous faudra nourrir dix pauvres de ce que normalement vous donnez vous-mêmes à manger à vos proches; ou les habiller, ou encore affranchir un esclave. Si vous n'en avez pas les moyens, alors jeûnez trois jours. Telle est l'expiation de vos serments lorsque vous vous êtes parjurés. Respectez vos serments. C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses Signes, peut-être serez-vous reconnaissants. (90) Ô vous qui avez cru! Le vin, les jeux de hasard (maysir), les stèles et les aruspices (10) sont une abjection inspirée de Satan. Évitez-les donc, peut-être réussirez-vous.

(8) Avec l'intention décidée de les mettre à exécution.

Pierres dressées qui remontent à l'âge de la pierre polie, certainement d'origine païenne. Les historiens pensent que, d'origine obscure, elles étaient des monuments religieux en l'honneur du soleil. Par extension, le Coran interdit toute pierre qui s'y apparente et ferait penser à ce genre de culte païen.

(10) Divination par les entrailles des victimes. On écrit aussi « haruspice ». À l'origine, l'haruspice était un prêtre romain ou étrusque qui fouillait dans les entrailles des morts ou des animaux sacrifiés avec un bâton pour prédire l'avenir. On parle alors du « bâton de l'haruspice ». Cependant, nous employons le terme par extension car l'expression coranique littérale est : « les flèches de divination ».



HIZB13 JUZ' 07 أُحِلَّ لَكُوْصَيْدُ ٱلْبَحْرِ وَطَعَامُهُ و مَتَنعَالَّكُمْ وَلِلسَّيَّارَّةُ وَحُرِّمَ عَلَيْكُمُ صَيْدُ ٱلْبَرِ مَادُمْتُ مُ حُرُمًا وَٱتَّ عُوا ٱللَّهَ ٱلَّذِي إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ۞ * جَعَلَ ٱللَّهُ ٱلۡكَعۡبَةَ ٱلۡبَيۡتَٱلۡحَرَامَ (96) Vous est permise la pêche et la nourriture que vous tirez de la قِيَمَا لِّلنَّاسِ وَٱلشَّهْرَ ٱلْحَرَامَ وَٱلْهَدْىَ وَٱلْقَلَيْمِ ذَّذَالِكَ لِتَعْلَمُوٓاْ mer, en jouissance pour vous أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِي ٱلسَّمَوَتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ وَأَتَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ comme pour les voyageurs. Mais la chasse vous est défendue tant شَيْءٍ عَلِيكُرُ الْعَلَمُواْ أَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَ ابِ وَأَنَّ ٱللَّهَ que vous êtes en état غَفُورٌ رَّحِيمٌ ١٥ مَاعَلَى ٱلرَّسُولِ إِلَّا ٱلْبَكَغُ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا sacralisation (ihrâm). Craignez donc Allah vers Qui vous serez تُبُدُونَ وَمَاتَكُتُمُونَ ﴿ قُل لَّا يَسَتَوِى ٱلْخَبِيثُ وَٱلطَّيِّبُ tous ramenés en foule. وَلَوَأَعْجَبَكَ كَثْرَةُ ٱلْخَبِيثِ فَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ يَنَأُولِي ٱلْأَلْبَبِ (97) Allah a fait de la Kaâba, لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ٤ يَكَأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَسْعَلُواْ عَنَ Maison Sacrée, une station pour les hommes. Il a établi le mois أَشْيَاءَ إِن تُبْدَلَكُمُ تَسُؤُكُمْ وَإِن تَسْعَلُواْعَنْهَاحِينَ يُنَزَّلُ sacré, les offrandes, ainsi que les ٱلْقُرْءَانُ تُبَدَلَكُمْ عَفَاٱللَّهُ عَنْهَا ۚ وَٱللَّهُ غَفُورُ حَلِيمُ اللَّهُ عَنْهَا وَٱللَّهُ غَفُورُ حَلِيمُ colliers (suspendus aux cous des bêtes à immoler), pour que vous قَدْسَأَلَهَا قَوْمُرُمِّن قَبَلِكُو ثُمَّ أَصْبَحُواْ بِهَا كَفِرِينَ هَمَا جَعَلَ sachiez qu'Allah Connaît ce qu'il y ٱللَّهُ مِنْ بَحِيرَةٍ وَلَاسَ إِبَةٍ وَلَا وَصِيلَةٍ وَلَا حَامِ وَلَكِنَّ ٱلَّذِينَ a dans les cieux et sur terre et كَفَرُواْ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبِّ وَأَكَثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ١ qu'Allah Sait parfaitement Toute chose. (98) Sachez qu'Allah a le châtiment très dur, et qu'Allah est Absoluteur et Tout Miséricordieux. (99) Il n'appartient au Messager que de transmettre. Et Allah Sait ce que vous révélez et ce que vous gardez secret. (100) Dis : « Le mauvais et le bon ne sauraient être pareils, même si le mauvais te plaît par son abondance. Alors, craignez Allah, ô hommes à l'esprit sagace, peut-être réussirez-vous.» (101) O vous qui avez cru! Ne posez pas de questions au sujet de choses qui, si elles vous étaient révélées, vous porteraient préjudice. Et si vous posez des questions à leur propos lorsque le Coran est en cours de révélation, elles vous seront dévoilées. Allah vous les a déjà pardonnées. Allah est Absoluteur et Longanime. (102) Des gens avant vous avaient posé (ces questions), puis, à cause d'elles, sont devenus mécréants. (103) Allah n'a rien ordonné à propos des (chamelles) Bahîra ou Sâ'iba, ni de la (brebis) Waçîla, ni encore du (chameau étalon) Hâm. (12) Ce sont les mécréants qui, sur le compte d'Allah, ont débité ces mensonges. Nombre d'entre eux sont dépourvus de raisonnement. (12)Ce sont des bêtes qui, selon des habitudes païennes, étaient marquées d'interdits. Pour leur fécondité exceptionnelle, elles étaient libres de paître et n'étaient tuées qu'en l'honneur des idoles.





